

COPIE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Bernadette LACLAIS

Députée de Savoie

3 rue Favre

73000 CHAMBÉRY

Tél. : 04.79.25.80.09

Courriel : blaclais@assemblee-nationale.fr

Joël GIRAUD

Député des Hautes-Alpes

Président de la Commission Permanente
du Conseil National de la Montagne

Maire de L'Argentière-La Bessée

10, avenue de Vallouise

05120 L'ARGENTIERE-LA BESSÉE

Tél. : 04.92.21.33.81

Courriel : jgiraud@assemblee-nationale.fr

L'Argentière, le 21 janvier 2016

Madame la Ministre,

Ce mercredi 21 janvier, deux jeunes saisonniers ont trouvé la mort dans le véhicule qui leur servait de logement dans la vallée de Chamonix. Ce nouveau drame rappelle le statut souvent précaire et les conditions de logement parfois inadaptées de ces travailleurs. Ce qui est une réalité partout en France, et en toutes saisons, trouve un écho particulier dans nos montagnes, l'hiver, dans un milieu hostile. Et si l'on sait, dans nos milieux urbains, lancer des plans « grand froid » en faveur des SDF, nombre de salariés faisant fonctionner notre industrie touristique hivernale restent dans des situations potentiellement dangereuses, comme l'attestent des drames hélas réguliers.

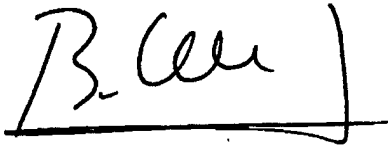
Élus de la montagne, nous savons que beaucoup a déjà été fait en matière de logement, et que les élus locaux, les acteurs économiques, se préoccupent souvent des conditions d'accueil des salariés saisonniers, tous indispensables au bon accueil des touristes.

Depuis le mois d'avril dernier, nous participons, au sein de votre ministère, aux travaux d'un groupe de travail sur les saisonniers, travaux initiés suite à une question que nous avons posée il y a un an déjà. Ce sujet est d'ailleurs l'un de ceux qui revenaient le plus souvent dans le cadre des auditions réalisées avec ma collègue Annie GENEVARD lors de la rédaction de notre rapport sur un acte 2 de la loi montagne. Mais le sujet des saisonniers touche aussi le tourisme estival, ou le monde agricole.

Aussi nous vous interrogeons officiellement pour savoir quelles suites vous entendez donner au travail de ce groupe. Ses préconisations pourraient trouver une concrétisation rapide, par exemple dans les futurs textes concernant le droit du travail, afin que nous puissions collectivement mieux lutter contre la précarité de ces travailleurs.

Veillez agréer, **Madame la Ministre**, l'assurance de nos salutations respectueuses.

Bernadette LACLAIS
Députée de Savoie



Joël GIRAUD
Président de la Commission
Permanente du CNM



À Madame Myriam EL KHOMRI
Ministre du Travail, de l'Emploi, de la Formation
professionnelle et du Dialogue social
127, rue de Grenelle – 75007 Paris